



**Compte-rendu de la réunion du groupe-pays Etats-Unis
du 30 mars 2016 à CUF**

M. Joël BRUNEAU, Maire de Caen et Président du groupe-pays Etats-Unis de CUF, ouvre la séance de travail et remercie les participants de leur présence.

L'un des principaux points à l'ordre du jour sera la discussion sur une participation des collectivités françaises, accompagnées de leurs entreprises, au prochain congrès – *City Summit* de la *National League of Cities* (NLC) qui se tiendra à Pittsburgh du 16 au 19 novembre 2016.

Pour rappel, la ville de Caen avait proposé, lors du 6^{ème} Forum de l'Action Internationale des Collectivités 2015, aux collectivités du groupe-pays Etats-Unis de participer au congrès annuel de la NLC, mais il avait été difficile pour elles d'envisager ce déplacement car la proposition était intéressante mais peu adaptée au temps des collectivités, vu des délais trop courts.

La ville de Caen, accompagnée de trois startups, avait fait le déplacement au congrès de la NLC en novembre 2015. Cette initiative a vu le jour en premier lieu grâce à un jumelage de bientôt 25 ans entre Caen et Nashville, ville où se tenait alors le congrès.

Les trois startups participantes ont pu à cette occasion présenter leurs services, dans le domaine du numérique, du digital et de la technologie sans contact.

Les trois entreprises ont pu bénéficier d'un contact direct avec les villes et les réseaux américains, notamment celui de la chambre de commerce locale.

Ce déplacement de la délégation caennaise a donné la preuve de l'intérêt des collectivités et entreprises américaines pour les technologies françaises, notamment pour les applications citoyennes concernant les villes.

Il a aussi permis une représentation officielle au sein de ce grand congrès américain, et la participation à des ateliers intéressants sur des thématiques où les points communs sont forts entre les collectivités françaises et américaines (marketing territorial en 2015 pour Caen).

Cette délégation était certes légère mais a eu beaucoup de succès et le jumelage Caen/Nashville a facilité son accueil, avec un hébergement dans des familles de Nashville, permettant aussi de réduire les coûts du voyage.

En résumé, ce déplacement était, de l'avis de tous les participants, extrêmement intéressant et il pourrait être bon de pérenniser cela.

M. Joël BRUNEAU et Mme Lesley COUTTS, Chef de service relations internationales de Caen, ont d'ores et déjà obtenu l'accord de la NLC pour une participation française au congrès 2016 à Pittsburgh et proposent aux membres du groupe-pays Etats-Unis d'élargir ce dispositif à un plus grand nombre de collectivités.

M. Nicolas WIT, Directeur général adjoint de Cités Unies France, rappelle le maître mot de ce groupe-pays, à savoir les « initiatives » et propose de commencer par étudier cette initiative du

congrès de la NLC à Pittsburgh. Ensuite, les différentes initiatives prises par les collectivités et CUF seront évoquées.

La ville de Caen propose de participer au congrès 2016 de la NLC avec plusieurs collectivités, des entreprises de leurs territoires et si possible un appui du MAE, et la mise en marche de contacts utiles sur place avec la ville de Pittsburgh afin que ce déplacement ne soit pas seulement formel/institutionnel mais un vrai point d'appui pour les jumelages respectifs.

Certes, le congrès précédent était particulier en raison des liens Caen/Nashville, le service des relations internationales et l'association sur place avaient pu monter plusieurs réunions avec des entreprises, grâce aux relations privilégiées avec la ville jumelle et son réseau économique.

Mais rien n'empêche de former une grande délégation française à Pittsburgh et de développer des initiatives similaires. D'autant plus que le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, représenté aujourd'hui par **Mme Mélanie BOURRET, Chargée de coopérations internationales**, possède un partenariat avec l'Etat de Pennsylvanie, où se situe Pittsburgh, et qu'il serait peut-être possible de mobiliser ces contacts et des liens avec le tissu économique local.

En 2015, la ville de Caen avait pris trois stands au sein du hall d'exposition pour ses trois startups et celles-ci ont noué leurs contacts elles même. Il y avait d'abord un effet d'exotisme et de curiosité naturelle d'avoir des stands français, et ce sont ensuite les technologies développées par les entreprises françaises qui ont intéressées les participants.

En parallèle, Caen avait organisé une soirée de réception pour laquelle les entreprises avaient des cartons d'invitation à distribuer, et la gastronomie française a ainsi été un levier pour ce moment de *networking*.

Pour ce qui est du coût du déplacement, les stands coûtaient 2000 dollars chacun, mais il faut noter qu'il serait possible de les mutualiser, et créer ainsi un « village français », les startups ont payé leur déplacement, et ont été logées dans des familles à Nashville. Il n'y a pas de droits d'inscriptions supplémentaires, l'achat d'un stand donne accès aux autres activités du congrès, auxquelles les collectivités s'inscrivent en fonction de leurs centres d'intérêt.

Pour resituer, la NLC est l'une des deux grandes associations de collectivités américaines, la seconde étant l'«*United States Conference of Mayors*», plutôt composée de grands maires au travail plus politique.

La NLC regroupe les gestionnaires et les élus, assurant le travail de base, avec son congrès annuel comme rendez-vous majeur, en présence de Joe Biden, vice-président américain en séance plénière en 2015.

Ses relations avec CUF sont anciennes, un travail depuis 15 ans, une vraie confiance, une proximité avec le secrétaire général, et elle est en même temps membre de la famille Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

Il est alors envisageable de compter sur son soutien pour négocier à Pittsburgh, et maintenant qu'il y a un précédent français, cela sera aussi plus facile.

Le retour de la NLC sur la participation de Caen était d'ailleurs très bon, le maire a notamment animé un atelier, une première prise de parole étrangère qui a été appréciée.

Le programme et les participations 2016 ne sont pas encore disponibles, les inscriptions viennent d'ouvrir, mais l'année précédente 3000 participants étaient réunis au congrès. La ville de Caen contactera la NLC pour avoir la liste des participants.

M. Jean FLEURY, Chargé de mission au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur, interroge la ville de Caen sur les retombées économiques après la participation en 2015.

Grâce à la participation en 2015, l'entreprise Soyhuce, proposant des innovations dans le domaine de la « smart city », a conclu un contrat pour une application *smartphone* de gestion de la relation avec les administrés, et l'entreprise Starnav, dans le domaine du médical a pu soumettre sa candidature à un appel d'offre pour la ville de Charlottesville.

Plus largement, les entreprises en ont retiré de nouveaux contacts et un potentiel de nouveaux marchés qui reste à développer. C'est surtout en terme de référencement que cette expérience américaine est importante, dans le démarchage de villes et de nouveaux marchés.

Le retour des startups lors de la réunion-bilan avec la mairie de Caen était très positif : les entreprises ont jugé intéressant d'avoir ces contacts privilégiés qu'ils n'auraient pas pu avoir dans une démarche autonome, et ont souligné que l'accompagnement de la ville dans ce forum était très important.

Pour le congrès 2016, les entreprises accompagnant les collectivités ne doivent pas forcément relever de la galaxie du digital et de la « *French tech* » mais être des startups et PME dont les services peuvent être transposés et intéresser les partenaires américains.

Surtout, dans les domaines de services aux collectivités, et entreprises porteuses, il est possible d'utiliser le congrès de la NLC comme une vitrine pour le savoir-faire français.

À la manière de Business France sur les grands salons, l'objectif serait d'avoir un grand espace français, dans le cadre d'un déplacement officiel avec le soutien de la NLC, de CUF, avec des représentants de différentes villes et des entreprises, dans une opération classique de commerce extérieur qui pourrait être éligible aux financements nationaux.

Une coordination avec Business France était souhaitée l'année dernière déjà, mais les délais trop courts pour organiser des rencontres. Cependant, Business France a envoyé un représentant sur place pour faire une présentation du marché américain aux startups caennaises et également étudier si le congrès était suffisamment intéressant pour l'intégrer à la liste des événements dont ils subventionnent la participation. Aux dernières nouvelles, ils n'ont pas encore tranché cette question.

Mme Mélanie BOURRET détaille les contacts et réseaux que le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes peut essayer de mobiliser pour le congrès de Pittsburgh.

Le grand Lyon a un accord avec Boston, qui est plutôt proche de la Pennsylvanie, et la vice-présidente à l'action numérique s'y est rendue dans le cadre du programme Big Booster, à savoir des formations croisées franco-américaines pour l'accompagnement des startups, dont le salon Biovision à Lyon sera le dernier training camp.

St-Etienne avait des contacts avec Pittsburgh, mais avant les changements politiques, il faudra creuser cette piste, recontacter St-Etienne et relancer les contacts entre ces deux villes qui ont beaucoup de similitudes (un passé industriel et une requalification des friches en commun).

Les relations Rhône-Alpes/Etat de Pennsylvanie ont été très bonnes, et le nouveau conseil régional compte bien relancer les échanges pour cette initiative du congrès de la NLC à Pittsburgh.

L'Etat de Pennsylvanie a un représentant en Europe francophone, le cabinet privé Salveo, qui peut-être un bon contact à solliciter pour une prestation.

Il faut noter que la ville de Pittsburgh possède de gros centres universitaires de recherche et de transferts de technologie dans l'efficacité énergétique, la rénovation urbaine, les biotechnologies, soit des secteurs porteurs et intéressants pour les acteurs économiques des pôles de compétitivité français.

En résumé, deux leviers sont à mettre en marche à ce stade pour que cette initiative soit un succès : Business France et les liens privilégiés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'un des verrous à faire sauter est donc l'attitude hésitante de Business France. Il est alors proposé d'écrire à Business France pour lui faire part de cette initiative pour laquelle un groupe de collectivité est intéressé, cela permettrait d'avoir un portage.

En termes de communication et de mobilisation des entreprises, le soutien de Business France aiderait énormément les collectivités.

L'idée serait de pérenniser l'initiative dans une « maison France », représentative des collectivités françaises et basée sur les relations des villes franco-américaines, notamment les villes jumelées.

Les participants au groupe-pays s'accordent sur la nécessité de réfléchir aux jumelages différemment, ce qui est aussi un des thèmes du congrès de la NLC.

Tout s'est construit dans l'après-guerre, et il faut aujourd'hui trouver d'autres ressorts dans des partenariats nouveaux et renouvelés. Il s'agit toujours de faire découvrir des cultures différentes aux habitants, mais aussi de suivre les évolutions d'une société où il faut davantage rendre des comptes et avoir une sorte de retour sur investissement des partenariats : des « accords de coopération » plus que des « jumelages » au sens ancien.

M. Aviv ZONABEND, Conseiller délégué à Toulouse, et M. Jacques BARAN, Chargé de mission relations internationales de Toulouse Métropole, expliquent la vision de Toulouse, jumelée à six villes qui sont de véritables portes ouvertes sur leurs territoires. La ville a souhaité relabéliser la notion de jumelage, en gardant les notions de festivité et de fraternité, mais en faisant en même temps de l'innovation et de l'économie des nouveaux piliers.

Toulouse et Atlanta ont un accord fructueux et un mode de fonctionnement qui permet de faciliter les rencontres : la ville qui se déplace paye le transport et celle qui reçoit prend en charge l'accueil.

Des échanges tripartites ont été développés avec Atlanta et Tel-Aviv, et des startups sont accueillies tour à tour dans chacune des trois villes.

Ils mentionnent également l'organisation de semaines gastronomiques dans les villes jumelées et rappellent, dans l'esprit de ce qui a été dit précédemment, que la gastronomie est un bon point d'entrée pour des discussions sur d'autres thèmes, une accroche facile dans un milieu anglo-saxon.

Enfin, la ville de Toulouse sera représentée par une délégation à Atlanta du 14 au 20 octobre, avec notamment l'économiste Jean Tirole.

Pour le congrès de Pittsburgh, il est nécessaire d'aller vite, les calendriers des salons et les budgets des entreprises sont souvent déjà bouclés. Si les collectivités appuient cette initiative et sont prêtes à aider au financement, cela peut les inciter à ajouter ce rendez-vous. En termes de délai, il faut que fin avril le projet soit déjà bien avancé.

M. Christophe KATSAHIAN, Délégué adjoint à la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du MAE, rejoint l'idée de lancer une démarche officielle pour présenter le projet à Business France. Il faudra formaliser et présenter le projet et prévoir une rencontre tripartite entre les collectivités, la DAECT/MAE et Business France pour les convaincre.

Caen peut prendre le leadership de cette démarche, en mentionnant les collectivités intéressées, mettre en avant le soutien de la DAECT et de CUF, et les chiffres du congrès 2015 de Nashville pour montrer le potentiel. Le soutien de France Urbaine serait peut-être intéressant à mobiliser également.

Le point important est l'ajout par Business France du congrès de la NLC à la liste des événements qu'ils soutiennent, car c'est la condition pour espérer un accompagnement financier d'une partie des frais, par des subventions aux entreprises.

La DAECT reconnaît l'intérêt de cette initiative et souligne que l'objectif premier est le contact entre collectivités territoriales. Que les collectivités aient dans leur équipe des entreprises est une bonne chose en matière de diplomatie économique, mais les seuls interlocuteurs institutionnels restent les collectivités.

Le congrès de la NLC est tout à fait adapté à ces attentes. Il y a bien deux volets dans ce projet : l'échange d'expérience et de bonnes pratiques entre élus sur les politiques publiques, et la mise en relation des pôles de compétitivités des collectivités dans de nouveaux réseaux.

M. Nicolas WIT demande si les villes partenaires des collectivités présentes (Miami, Cincinnati, Minneapolis par exemple) pourraient être utiles dans ce projet.

Si les collectivités partenaires participent, ce sera effectivement l'occasion de se rencontrer, mais c'est une opération dans un territoire qui n'est pas forcément celui des villes jumelées et pour laquelle les coopérations ne seront pas spécialement un levier.

Le projet est intéressant mais sera plutôt indépendamment des partenariats institutionnels.

Mme Mélanie BOURRET émet la proposition d'organiser un atelier/table ronde sur les collectivités territoriales au service du développement économique avec des interventions croisées et témoignages.

Mme Lesley COUTTS explique que cela correspond à ce qui avait été fait l'année précédente, et pourrait donc tout à fait être envisageable.

Au sein de la chambre de commerce de Nashville, la ville de Caen a déjà rencontré le Technology Council et une autre rencontre est prévue en avril pour créer des connexions avec ce réseau.

M. Jérôme TEBALDI, Conseiller délégué aux relations internationales de Tours, évoque la relation avec Minneapolis, qui a été redynamisée depuis 2 ans, avec le passage d'une coopération citoyenne à une coopération également économique. La foire de Tours du mois de mai aura une thématique Etats-Unis en 2017, et accueillera une délégation américaine, avec la présidente du Conseil, le président de la chambre de commerce franco-américaine de Minneapolis, et treize entreprises de Minneapolis et du Minnesota. Les membres du groupe-pays sont invités à cet événement s'ils sont intéressés.

M. Joël BRUNEAU présente l'organisation à Caen d'un échange entre acteurs économiques, dans la ligne de la célébration du débarquement, le « D-Day economic forum » du 7 juin 2016, auquel les membres du groupe-pays sont invités et peuvent s'inscrire en envoyant un mail à **Mme Lesley COUTTS**.

Mme Aline MANDEIX-MARTIN, chargée de mission à Marseille, explique qu'une mission exploratoire a eu lieu en Février à Miami, avec une volonté commune d'officialiser un accord de coopération d'ici à la fin 2016.

En 2017, un autre événement plus B to B et grand public sera organisé en matière d'art de vivre, de tourisme et de gastronomie, accolé aux French Weeks de la chambre de commerce et d'industrie de Miami. D'autres actions sont en cours avec San Diego.

M. Christophe KATSAHIAN interroge les participants du groupe-pays sur les échanges humains et scolaires dans leurs coopérations.

Pour la ville de Tours, **Mme Marie-Bernard AMIRAULT DEISS** explique qu'ils restent un pan important de la coopération, il y a une mutation des services mais l'humain n'est pas oublié, les expositions, échange culturels et avec les jeunes sont nombreux.

La DAECT rappelle l'importance de l'humain et des échanges scolaires, en particulier pour un pays attrayant comme les Etats-Unis.

L'ensemble des participants rejoint cette idée et certains donnent des exemples concrets :

Pour Marseille, au delà des scolaires, un élément important est l'appel à projet pour la mobilité internationale des jeunes, pour des envois en V.I.E.

Pour Caen, des événements nombreux sont organisés sur la mémoire, un vétéran américain du débarquement sera invité prochainement et exposera ses photos, il fera également un reportage sur la ville. Les échanges de lycéens se font sur Nashville ou Alexandria et il y a une relation privilégiée entre les barreaux des deux villes, avec une conférence organisée tour à tour à Caen et à Nashville.

Pour Toulouse, les échanges culturels et scientifiques sont forts, parmi lesquels des échanges avec des collèges, des écoles, des liens entre laboratoires etc ...

La DAECT souligne l'importance pour les Etats-Unis des liens humains, dans un contexte où les vagues de *french bashing* sont récurrentes selon les périodes, il est donc important que les liens humains restent forts et de créer de la proximité.

Les liens humains sont également importants en ce qu'ils se traduisent en flux touristiques (alors même que ceux-ci sont en baisse depuis les attentats) et participent du soft-power et de l'image française.

Plusieurs participants ajoutent que la marque « *French tech* » est aussi un élément qui a bien contribué à tout cela.

M. Nicolas WIT fait un point sur le 7^e Forum de l'Action Internationale des Collectivités des 4 et 5 Juillet 2016, organisé avec le soutien du MAEDI, et distribue le programme prévisionnel.

L'action internationale est à la croisée des chemins aujourd'hui et il est important de mettre en avant combien des relations internationales bien pensées ont des résultats concrets et fructueux pour les collectivités territoriales. Le Forum est une caisse de résonance pour la communauté des acteurs de l'action internationale des collectivités. M. Jean-Marc AYRAULT a donné son accord de principe pour participer à cet événement.

Le Forum aura une dimension européenne, notamment à l'aune de la fusion entre Cités Unies France et l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) mise en œuvre par Alain Juppé et Roland Ries, pour qu'un pôle unique et unifié fort soit au service de l'engagement européen et international dès 2017. L'assemblée générale aura lieu le 5 juillet, lors du Forum.

Une dernière initiative est à souligner du côté de CUF, des contacts ont été établis avec le *Big City Emergency Managers* au sujet de la gestion des risques dans les grandes villes américaines. Un travail est lancé avec notre organisation mondiale Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) afin de voir comment les collectivités françaises peuvent aider leurs partenaires dans une situation de crise ou de catastrophe telle que celle d'Haïti, comment aider à coopérer avec la machine humanitaire.

Les discussions avaient été entamées à la suite d'un colloque à La Nouvelle Orléans après l'ouragan Katrina. Toulouse était notamment présent, et a engagé une réflexion sur la loi Oudin-Santini. Caen également au sujet du Sénégal et du Mali.

ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Madame	Marie-Bernard	AMIRAULT DEISS	Responsable des Relations internationales et de la Coopération décentralisée	TOURS
Monsieur	Jacques	BARAN	Chargé de Mission Relations Internationales	TOULOUSE METROPOLE

Madame	Mélanie	BOURRET	Chargée de coopérations internationales	CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE-RHONE-ALPES
Monsieur	Joël	BRUNEAU	Maire	CAEN
Madame	Lesley	COUTTS	Chef de service relations internationales	CAEN
Monsieur	Jean	FLEURY	Chargé de mission	CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
Madame	Katarina	FOTIC	Chargée de mission	CITES UNIES FRANCE
Madame	Charlotte	GUIOT	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE
Monsieur	Christophe	KATSAHIAN	Délégué adjoint	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT
Madame	Aline	MANDEIX-MARTIN	Chargée de mission	MARSEILLE
Monsieur	Jérôme	TEBALDI	Conseiller délégué aux relations internationales	TOURS
Monsieur	Nicolas	WIT	Directeur général adjoint	CITES UNIES FRANCE
Monsieur	Aviv	ZONABEND	Conseiller délégué	TOULOUSE
EXCUSÉS				
Monsieur	Jean-Michel	BERLEMONT	Adjoint aux relations internationales	NANCY
Madame	Elise	GIRAUD	Rédactrice Etats-Unis	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT

Madame	Fiona	PALADINI	Chargée de mission aux relations internationales	LE HAVRE
--------	-------	-----------------	--	----------